Recu en préfecture le 09/10/2025 SLOW

Publié le

ID: 074-200033116-20251008-DP155\_25-AR



## **DECISION DU PRESIDENT**

Prise en vertu d'une délégation donnée par le Conseil Communautaire Article L 5211-9 du CGCT

DP 155 25

Objet: Demande de subvention dans le cadre du dispositif « Fonds Vert – Actions PCAET »

## Le Président de la Communauté de Communes Cluses Arve et montagnes

Vu la délibération n°DEL2023\_31 du Conseil communautaire de la 2CCAM, en date du 23 mars 2023, relative à l'approbation du projet de Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) pour la période 2020-2025;

Vu la délibération n° DEL2024\_06 en date du 28 mars 2024 donnant délégation au Président pour procéder, par voie de décision, à l'attribution individuelle des subventions par la Communauté de communes Cluses Arve et montagnes;

Considérant qu'en 2025, une enveloppe est dédiée aux EPCI disposant d'un PCAET adopté, afin de financer des actions inscrites dans leur PCAET et qui n'auraient pas encore débuté;

Considérant que la 2CCAM présente deux actions sur lesquelles elle souhaite solliciter un financement dans le cadre du dispositif « Fonds Vert – Actions PCAET » :

1/ Le recrutement d'un animateur environnement, afin de sensibiliser les particuliers, les scolaires et les professionnels du territoire aux enjeux environnementaux et de la transition écologique, en lien avec les actions portées ou relayées par la 2CCAM dans le cadre de ses compétences. Ce poste viendra répondre aux objectifs de la fiche-action « Communiquer et sensibiliser au PCAET » du PCAET de la 2CCAM, dans laquelle de nombreuses actions de communication et de sensibilisation aux enjeux de la transition sont fléchées.

2/ La réalisation d'un Schéma Directeur des Energies (SDE), avec un démarrage de la prestation avant la fin d'année 2025, afin d'apporter une vision stratégique de la planification énergétique sur le territoire et de faire émerger des projets opérationnels en matière de production énergétique. Ce projet viendra répondre aux objectifs de la fiche-action « Faciliter le développement des énergies renouvelables » du PCAET de la 2CCAM, dans laquelle la réalisation d'un SDE est directement fléchée.

Plan de	financement - Poste Anima	teur environnement	
	Montant HT. €	Recettes	Montant HT. € En %
Dépenses Poste animateur sur 3 ans TOTAL	150 000,00 €	Fonds Vert - PCAET	80 000,00 € 53%
		CITEO sur 3 ans (10k/an)	30 000,00 € 20%
		Autofinancement	40 000,00 € 27%
	150 000,00 €	TOTAL	150 000,00 € 100%

Envoyé en préfecture le 09/10/2025

Reçu en préfecture le 09/10/2025

Publié le

ID: 074-200033116-20251008-DP155\_25-AR

Plan de finance	ment - Schéma Direct	eur des Energies (SDE)		
Dépenses	Montant HT. €	Recettes	Montant HT, €	En %
Schéma directeur des énergies (SDE)	80 000,00 €	Fonds Vert - PCAET	40 000,00 €	50%
		Autofinancement	40 000,00 €	50%
TOTAL	80 000,00 €	TOTAL	80 000,00 €	100%

## Décide:

Article 1 : De solliciter un montant de 120 000,00 € dans le cadre du dispositif « Fonds Vert – actions PCAET»;

Article 2 : La présente décision sera inscrite au registre des décisions de la Communauté de communes et un extrait en sera publié sur le site Internet de la 2CCAM.

Fait à Cluses, le 08 octobre 2025

Le Président,

Jean-Philippe MAŠ

La présente décision, qui sera transmise au représentant de l'Etat, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, d'un recours contentieux auprès du Tribunal Administratif de Grenoble (Le TA peut être saisi par l'application informatique « Télérecours Citoyens » accessible par le site internet « www.telerecours.fr ») ou d'un recours gracieux auprès de la communauté, étant précisé que celle-ci dispose alors d'un délai de deux mois pour répondre. Un silence de deux mois vaut alors décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra elle-même être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois.

« Certifié exécutoire 9 9 OCT. 2025

Télétransmis le :

Publié sur le site internet de la 2CCAM le :

Le Directeur Genéral des Services de la Communauté de

Communes Cluses Arve et montagnes, Arnaud DEBRUYNE